Séminaire "Regard de Vérité" des îles du FRIOUL

qui a lieu les : Jeudi 01, Vendredi 02, Samedi 03 et Dimanche 04 MAI 2025

à l'adresse suivante : Centre Léo Lagrange des îles du Frioul

15 chemin de Saint Estève – 13007 MARSEILLE

et qui est organisé par : Anne Gaëlle DE MERSAN

dont le N° de téléphone est : **06 16 18 28 00** dont l'adresse mail est : **annegaele@yahoo.com**

Le site internet du lieu : https://www.vacancesleolagrange.com/destinations/le-village-des-

greements/

Participation financière au séminaire

Contribution forfaitaire aux frais de Marie-Odile : 40 € au total par participant pour les 4 jours

Montant des frais logistiques : 251 € qui comprennent : transport en bateau, hébergement et restauration

Le séminaire est RESIDENTIEL. Tous les participants sont hébergés sur le même lieu que celui où le groupe se réunit pour les cercles de parole. Le groupe commence avec la traversée en bateau le jeudi en fin de matinée. Tous les participants embarquent en même temps.

- Transport en bateau : aller/retour en bateau Marseille / Ile du Frioul.

 Anne-Gaëlle précisera par mail l'horaire exact de l'embarquement pour l'aller. L'horaire du bateau du retour aura lieu après le déjeuner du dimanche.
- **Hébergement** : en en chambre collective. **NB** : Apportez vos serviettes de toilette.
- **Repas**: Tous sont compris: les dîners du jeudi, vendredi et samedi; les déjeuners du vendredi, samedi et dimanche; les petits-déjeuners du vendredi, samedi et dimanche.

Modalités de réservation

La réservation et le paiement du séminaire sont coordonnés par Anne-Gaëlle. **Pour confirmer votre inscription, les modalités sont les suivantes :**

- Envoi d'un chèque d'acompte de 75 €. Cet acompte est encaissé de suite pour payer la réservation ferme du lieu.
- Envoi d'un **chèque de solde de 176** € (=251-75) qui sera encaissé fin janvier 2025.
- Envoi d'un chèque de 40 € pour Marie-Odile, qui vous sera rendu contre votre paiement en espèces sur place.

NB : En cas de désengagement de ta part, sans qu'un remplacement n'ait pu se faire, ces chèques sont encaissés.

Les inscriptions

se font exclusivement par le formulaire prévu à cet effet sur le site : https://unite-jesuis.com/les-activites/regardsdeverite/

Après remplissage du formulaire sur le site « <u>unite-jesuis</u> », une notification apparaît qui signifie que l'inscription a été prise en compte. Un mail est aussi envoyé pour confirmer ces informations.

Quelques jours plus tard, l'organisatrice prend contact avec toi et te donne la marche à suivre pour valider ton inscription. C'est dans ce mail que l'organisatrice te communiquera son adresse postale et l'ordre auquel libeller tes chèques. Elle est désormais ton interlocutrice.